



Coalition pour la Cour Pénale Internationale
www.iccnnow.org

POUR DISTRIBUTION IMMEDIATE
5 avril 2007

Contact: Anaga Dalal,
(+)1.646.465.8517, dalal@iccnnow.org

**LA COALITION MONDIALE EXHORTE LE MAROC A RATIFIER LE TRAITE DE
LA COUR PENALE INTERNATIONALE**

*Une fois officialisée, la ratification du traité de la CPI, adoptée par le Parlement du Yémen,
renforcera la voix arabe en faveur de la justice*

New York, NY. Dans une lettre adressée au Roi du Maroc, Mohamed Ben Al Hassan VI, la Coalition pour la Cour pénale internationale (CCPI)—un réseau mondial de plus de 2.000 organisations non gouvernementales œuvrant pour le une Cour juste, efficace et indépendante—a exhorté le Royaume du Maroc à ratifier le traité fondateur de la CPI. Plus de la moitié des pays du monde—104 pays—ont rejoint la CPI, la première cour permanente internationale capable de poursuivre les personnes accusées de crimes contre l’humanité.

Dans sa lettre, la Coalition a salué le leadership dont le Maroc a fait preuve en travaillant pour que la peine de mort soit abolie et institutionnalisant la protection des droits de l’homme dans le monde arabe. La Coalition a également exhorté le Roi à passer à l’étape suivante et suivre les recommandations de l’Instance Equité et Réconciliation—créée par le Roi en 2004 pour traiter des graves violations qui ont été commises dans le pays depuis 1956—et à ratifier le Statut de Rome.

“L’année dernière, le Maroc a été élu au Conseil des droits de l’homme de l’ONU en raison de son engagement aux normes des droits de l’homme et à l’état de droit,” a déclaré Hicham Cherkaoui, Coordinateur de la Coalition marocaine pour la CPI, basée à Rabat. “Désormais, il est temps que le Maroc honore ses bonnes intentions en prenant des mesures efficaces et rejoigne la CPI.”

Bien que onze pays arabes et pays de la région du Moyen-Orient, y compris le Maroc, aient signé le Statut de Rome, et que S.A.R. le Prince Zeid Ra’ad Zeid Al-Hussein de Jordanie ait présidé l’Assemblée des Etats parties de la CPI pendant ses trois premières années d’existence, le monde arabe reste sous-représenté au sein de la Cour. Cependant, le vote historique du Parlement yéménite en faveur de la ratification du Statut de Rome en mars dernier a marqué un point tournant. A ce jour, seuls trois pays arabes—la Jordanie, Djibouti et les Comores—ont officiellement rejoint la Cour.

“Si les gouvernements arabes et islamiques veulent que la CPI soit juste, objective et relève un caractère international,” a déclaré Amal Basha, Coordinatrice régionale de la CCPI pour le Moyen-Orient et l’Afrique du Nord, “ils doivent rejoindre la Cour et faire leur possible pour se faire entendre.”

- **Pour plus d’informations, contactez:**

- Mme Amal Basha, Coordinatrice régionale de la CCPI pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, Amal_basha@yahoo.com, or + 967 1 211 937
- M. Hicham Cherkaoui, Coordinateur de la Coalition marocaine pour la CPI, hajhich@yahoo.fr

###